

# COMMISSION JEUNES- FOOT D'ANIMATION

PV du 22/03/2023

Présidente : Bellabiod Myriam

Présents : Bellabiod Myriam , Annie Favier , Frederic Baudin

Excusés : Patrice Boffelli , Joris Biard, Maurin François

## ORDRE DU JOUR

Point sur les plateaux et critérium du mois de Janvier, Février, Mars.

Point sur les feuilles de match reçues et non reçues.

Décision de la commission à sanctionner les clubs pour non transmission de feuille de match

## FEUILLES DE PRESENCES NON TRANSMISES

En catégorie u7 :

Le 04/02/2023 : GFC, le 11/02/2023 : GFPLM

En catégorie u9 :

Le 04/02/2023 : Haut Minervois, FCCM, le 11/02/2023 : US Conques

En catégorie u11 :

Le 28/01/2023 : FUN, UF Lézignan, US Minervois, Le 04/02/2023 : SCNM, US Conques, Le 11/02/2023 : SCNM 2.

## DECISION COMMISSION

La commission d'animation a décidé que les clubs seraient sanctionnés pour les catégories u11 en cas de non transmission des feuilles de présence, cette décision est prise par souci d'avoir un suivi des niveaux des équipes et de former aux mieux des poules équilibrées.

Pour les catégories 07 et u9 un rappel sera mis en place pour les clubs qui ne transmettraient pas les feuilles de bilan et présence.

### **Merci de bien remplir les cases des feuilles !**

(CLUB PRESENTS, SIGNATURES, CLUBS ABSENTS , LICENCE SI DEMANDER)

## AMENDES

FUN : 42€ pour non envoi de la feuille de match u11

UF Lézignan : 42€ pour non envoi de la feuille de match u11

US Minervois : 42€ pour non envoi de la feuille de match u11

SCNM : 42€ pour non envoi de la feuille de match u11

SCNM 2 : 42€ pour non envoi de la feuille de match u11

US Conques : 42€ pour non envoi de la feuille de match u11

Entente Sportive St Eulalie : 40€ forfait général équipe u7

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'équipe U7 de l'Entente Sportive St Eulalie étant forfait général ? le plateau du 15/04/2023 que le club devait organiser sera organisé par le club de l'US Salhersienne.  
Merci au président du club pour sa réactivité pour avoir trouvé cette solution.

La commission demande au club d'Alaric de régulariser très rapidement ses licences U6-U7 car après vérification le nombre de licenciés n'est pas assez important pour une équipe engagée.

## TOURNOIS

FC Trèbes : le 08/05/2023

FC Briolet: le 1er et 2/07/2023

Bram : 17 et 18/06/2023

FFBC : 10 et 11/06/2023

Haut Minervois : 10 et 11/06/2023

Limoux : 17 et 18/06/2023

RC Pieusse : 06 et 07/05/2023

**Vous trouverez les plaquettes sur le site du district.**

**La Présidente**

**Mme Bellabiod Myriam**

